

Séance du CET du : 28.02.2024 de 19h35 à 21h00
 Lieu : Réfectoire du Collège des Trois-Sapins

Liste de Présence

	Invités	Fonction/ site	Statut
	Membres	Fonction/ site	Statut
1.	Trenz Magnin Christine	Présidente	P
2.	Corbaz Julien	Délégué politique EEG	E
3.	Isaaz Annelise	Déléguée politique EEG	P
4.	Milian-Chappuis Carole	Déléguée politique BPJ	P
5.	Pointet Abram	Délégué politique BPJ	P
6.	Schmid Céline	Déléguée politique ETS	E
7.	Thévenaz Jenifer	Déléguée politique VLT/PP	P
8.	Wegmann Christophe	Délégué politique VLT/PP	P
9.	Amaudruz Sylvain	Directeur d'établissement ETS	E
10.	Bertholet Julien	Directeur d'établissement VLT/PP	P
11.	Berdoz Christian	Directeur d'établissement BPJ	P
12.	Viguet Nicolas	Directeur d'établissement EEG	E
13.	Jacot-Descombes Delphine	Enseignante BPJ bureau du CET	P
14.	Jaquemet Marianne	Enseignante VLT/PP	P
15.	Mettraux Vincent	Enseignant ETS	E
16.	Roubaty Raphaël	Enseignant EEG	P
17.	Boubakeur Lynda	Parent d'élève ETS	E
18.	Bron-Cornioley Sandrine	Parent d'élève BPJ	E
19.	Cereghetti Virginie	Parent d'élève ETS	E
20.	Farina Piergiorgio	Parent d'élève EEG bureau du CET	P
21.	Méan Marie	Parent d'élève VLT/PP	E
22.	Moret Céline	Parent d'élève VLT/PP	P
23.	Cagneau Crystel	Parent d'élève BPJ	P
24.	Zumbrunnen Laetitia	Parent d'élève EEG	P
25.	Brocard-Guinchard Céline	Société civile BPJ	P
26.	Gavillet Line	Société civile BPJ	P
27.	Lehmann Sébastien	Société civile BPJ bureau du CET	P
28.	Mathey François	Société civile ETS	P
29.	Simon Olivier	Société civile EEG	E
30.	Simonneau Maité	Société civile EEG	P
31.	Tenthorey David	Société civile ETS	P
32.	Vacant	Société civile	

Rédactrice : Jessica Biasotto Calcagno, secrétaire du CET

Légendes : **P = présent / E = excusé / A = absent** VLT/PP = Villars-le-Terroir – Poliez-Pittet
 BPJ = Bercher – Plateau du Jorat
 ETS = Echallens – Trois-Sapins
 EEG = Echallens – Emile Gardaz

Ordre du jour

1. Accueil
2. Appel - liste de présence
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Adoption du PV de la séance du 21.11.2023
5. Communications de la Présidente
6. Information et communication :
 - a. Quart société civile
 - b. Quart parents
 - c. Quart politique
 - d. Quart école
7. Point groupes de travail en cours :
 - a. La journée à pied à l'école
 - b. Point de situation « soutien à la formation professionnelle »
8. Divers et propositions individuelles

La séance débute à **19h35**, elle est ouverte par la Présidente.

De /Objets	Tâche/ Responsable
2. Appel – liste de présence	
<p>La Présidente ouvre la séance à 19h35 en souhaitant la bienvenue à cette première séance de l'année.</p> <p>Elle souhaite également la bienvenue à Monsieur David Tenthorey, nouveau membre du Quart société civile. Elle lui passera la parole au point 6. « information et communication » du Quart société civile afin qu'il puisse se présenter.</p> <p>La Présidente passe la parole à la secrétaire pour l'appel.</p> <p style="text-align: center;">Présents à l'appel : 21 personnes</p> <p>Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.</p>	
3. Approbation de l'ordre du jour	
<p>La Présidente demande aux membres s'ils ont tous reçus la convocation de cette séance et son ordre du jour et s'il y a une demande de modification à apporter.</p> <p>- > Aucune modification n'est demandée.</p> <p>➤ Décision : L'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité et donc approuvé tel que présenté.</p>	
4. Adoption du PV de la séance 21.11.2023	
<p>La Présidente demande s'il y a des propositions de modification à faire pour le PV n° 10 du 21 novembre 2023. En effet, un membre a fait part de son souhait de modifier le PV.</p> <p>La secrétaire prend la parole et annonce la modification souhaitée :</p> <p>Ch. Berdoz propose d'apporter la modification suivante au PV du 21 novembre 2023 :</p> <p>➤ En page 5, au point « 1. Comptoir d'Echallens », modifier le passage suivant : « Ch. Berdoz dit qu'on pourrait les distribuer, mais que s'il y aurait avait une solution durable comme une version on-line à mettre sur un site afin que cela ne se cache pas au fond du sac de l'élève, cela serait peut-être bien. »</p>	

La Présidente demande s'il y a d'autres remarques.

A. Isaaz propose de modifier le paragraphe suivant :

➤ A la page 9, en réponse à la question de A. Pointet :
« A. Isaaz lui explique ~~que c'était difficile de mettre les tables seule,~~ **qu'elle aurait souhaité une meilleure collaboration avec les** ~~elle aurait eu besoin de plus d'aide des enseignantes.~~ »

La Présidente demande si ce document appelle d'autres remarques.

➤ Aucun membre ne se manifestant, la Présidente propose de passer au vote.

- **21 Acceptent**
- **0 Avis contraire**
- **0 Abstentions**

Le procès-verbal de la séance du **21 novembre 2023** est accepté à la majorité.

➤ **Décision** : Le PV sera corrigé dans ce sens et il est accepté à l'unanimité.

La Présidente remercie la secrétaire pour son travail.

J. Biasotto
Calcagno ->
modifier le PV
du 21
novembre
2023

5. Communications de la Présidente

1. Rapport de gestion de l'ASIRE

Comme chaque année, l'ASIRE présente un rapport de gestion au conseil intercommunal. Le Conseil d'établissement faisant partie de cette organisation, la Présidente a dû rédiger un rapport d'activité pour l'année écoulée. Les membres du bureau ont pu lire le document avant qu'il soit transmis à l'ASIRE. Ce document sera mis sur le site internet de l'ASIRE tout comme cela a été fait l'année précédente pour le rapport 2022-2023.

La Présidente demande si les membres souhaitent recevoir une copie par mail du rapport de gestion.

➤ **Les membres ont accepté à l'unanimité de recevoir le document.**

2. Flyer de présentation du CET

Pour rappel, des flyers de présentation du CET avaient été distribués lors du Comptoir d'Echallens. Etant donné le nombre important de flyers restants, il avait été décidé que les flyers seraient distribués dans les quatre établissements.

C. Trenz
Magnin ->
Transmettre
une copie du
rapport
annuel de
gestion 2023 à
tous les
membres

La Présidente informe qu'avant Noël, les brochures QUESACO (qui seront transmises lors des rencontres pour les futurs 1P qui commenceront au mois d'août) et les flyers, ont été distribués aux secrétariats des quatre établissements.

La Présidente s'adresse aux directeurs présents pour leur demander si les flyers et les brochures ont bien été reçus et distribués car elle n'a pas eu de retour.

Les directeurs ont répondu par l'affirmative.

Elle s'adresse ensuite de manière générale aux membres qui ont leurs enfants dans les établissements pour demander s'ils ont reçu les flyers. Certains répondent que oui, d'autres que non.

➤ **Conclusion : la majorité semble l'avoir reçu.**

3. Projet « C'est réglé »

Le projet pilote se met en place à l'établissement secondaire des TS. Les boîtes de distribution seront mises en place d'ici quelques semaines.

Suite à une rencontre avec L. Zumbrunnen, M. Méan et l'équipe en charge du projet « C'est réglé », Madame Bornet-Jaunin, infirmière scolaire, nous a transmis que l'information aux parents de l'établissement des Trois-Sapins se fera par courrier.

En 2^{ème} phase, par contre, lors de l'élargissement du projet aux autres établissements, le CET sera certainement sollicité pour organiser une conférence.

4. Bourlatsaski

La Présidente informe que la journée Bourlatsaski s'est déroulée le 25 février 2024.

Deux enseignants (Raphaël Blanchard et Olivier Lüthi) ont accompagné 7 jeunes pour une journée dans les Alpes vaudoises afin de voir si ceux-ci souhaitent devenir moniteurs J+S.

Le CET subventionnant le J+S, on attend encore plus de précision quant aux nombres de jeunes intéressés par la formation.

5. Projet : Bal des promotions

La Présidente informe que la lettre est en cours de finalisation. Elle sera transmise aux parents et aux enseignants après la lecture du Directeur S. Amaudruz.

Cette lettre mettra donc fin au projet.

Finalisation de
la lettre
concernant le
bal des
promotions

1. Information et communication

a. Quart société civile

La Présidente cède la parole à Monsieur David Tenthorey qui a préparé une présentation via PowerPoint sur le FC Echallens Région afin de présenter la société qu'il représente.

D. Tenthorey nous présente :

- L'offre de football dans notre région (explication des offres et des filières de formation : « passion » ou « ambition »)
- Le Comité central (présentation des membres)
- Quelques chiffres (nombre d'équipes, de jeunes, de moniteurs...)
- La mission du FCER (encourager la pratique du football dans notre région)
- Les valeurs du FC Echallens Région (ambition et détermination, respect, plaisir, fair-play et humilité)
- La vision du FCER
- Les motivations du FCER à rejoindre le CET (par les nombres, par les valeurs, par les missions respectives)

D. Tenthorey nous transmet également ses motivations personnelles à rejoindre le CET : il a 49 ans et vient de Thierrens. Il est marié et père de 3 enfants dont un qui est scolarisé à l'établissement scolaire de Bercher. Il travaille à la DGEO comme responsable de l'unité informatique administrative. Il a une formation initiale d'enseignant. Il est également membre du FCER depuis 10 ans. Il exerce la fonction de directeur sportif depuis 18 mois après avoir été entraîneur assistant de la 1^{ère} équipe.

La Présidente demande à D. Tenthorey s'il est d'accord que nous transmettions une copie de cette présentation à tous les membres du CET lors de l'envoi des prochaines convocations.

D. Tenthorey est d'accord.

Tous les membres du CET applaudissent D. Tenthorey et la Présidente le remercie pour sa présentation et lui souhaite la bienvenue.

M. Jaquemet rajoute juste un complément pour information. Elle explique que le foot féminin est présent grâce au sport facultatif qu'il y a depuis plusieurs années à Echallens et que c'est très bien de pouvoir faire la liaison avec un club.

J. Biasotto
Calcagno

-> Transmettre
la
présentation
par mail à
tous les
membres.

b. Quart parents

La Présidente s'adresse aux Quart parents pour savoir s'ils ont des points. Des slides n'ont pas été reçus par la Présidente. Pour rappel, les slides ou toutes autres informations doivent lui être informées et transmises au minimum 5 jours avant la séance.

En attendant de les télécharger, la Présidente transmet les informations suivantes :

- La Présidente informe de la démission de Lynda Boubakeur pour raison professionnelle.
- La Présidente est donc à la recherche d'une personne représentante pour l'établissement des Trois-Sapins. En attente d'une réponse.
- Par rapport à l'assemblée des parents qui aura lieu le 21 mars prochain à 19h30 à l'Aula des Trois-Sapins, toutes les informations ont été transmises.

Voici les communications du Quart parents transmises par C. Moret, avec les interventions de L. Zumbrunnen, P. Farina et C. Cagneau :

Pour rappel, l'assemblée des parents aura lieu le 21 mars 2024, à 19h30 à l'Aula des Trois-Sapins. Malgré le fait que cette soirée tombe en même temps que le spectacle de l'établissement de Villars-le-Terroir, le Quart parents a décidé de maintenir cette date.

Le thème annoncé est sur l'éducation numérique. Il y aura l'intervention de la Professeure Zoé Moody (chercheuse et spécialiste de l'éducation à la diversité et au vivre ensemble).

Actuellement, le Quart parents est encore à la recherche d'intervenants (des enseignants ou des directeurs). Plusieurs réponses sont encore attendues.

La Présidente demande aux membres s'ils ont des contacts pour intervenir lors de la soirée.

C. Cagneau dit qu'elle a pu regarder avec le mari de la Présidente mais cela ne semble pas être faisable en raison du temps à disposition lors de la soirée.

J. Bertholet dit qu'effectivement il y aurait eu la possibilité d'avoir des intervenants mais comme déjà annoncé, cela tombe en même temps que leurs spectacles.

S. Lehmann dit qu'il aurait des contacts.

M. Jaquemet propose le nom d'une enseignante qu'elle connaît.

D. Jacot-Descombes, C. Moret, M. Jaquemet, R. Roubaty et la Présidente échangent sur la possibilité d'étendre la recherche d'intervenants hors ASIRE étant donné que les enseignants ont suivi le même plan d'études.

- **Le Quart parents va donc discuter ensemble de ces nouvelles pistes de recherche et s'approcher directement des membres qui ont proposé des contacts.**

Un parent a posé une question au Quart parents concernant la sortie de classe de l'établissement des Trois-Sapins à la patinoire de Lausanne (Malley) alors qu'il y a une patinoire « locale » synthétique à Echallens.

Discussion entre J. Bertholet, M. Jaquemet et P. Farina pour expliquer les raisons.

- **Réponse :** C'est pour des raisons d'organisation. La date de la pose de la patinoire est donnée tardivement et il faut pouvoir s'organiser (réservation des bus, prévoir la météo).

La Présidente remercie le Quart parents pour ces informations.

c. Quart politique

La Présidente donne la parole à C. Wegmann qui a quelques informations à transmettre.

Il informe deux bonnes nouvelles :

- **Le 4 mars prochain**, la salle de gym de Court-Champ sera mise à disposition des enseignants et des élèves. Il y a même eu un article dans le 24 Heures.
- **Le 16 janvier 2024**, le Conseil intercommunal de l'ASIRE a voté pour un crédit d'études pour un agrandissement du bâtiment 4 sur le site des Trois-Sapins. L'objectif est de construire un étage supplémentaire. La planification est prévue pour la rentrée des classes 2026.

d. Quart école

La Présidente demande au Quart école, s'il y a des informations à transmettre.

J. Bertholet prend la parole et informe que :

Il y aura un bouleversement concernant les horaires des transports publics à partir du mois de décembre 2024 qui va impacter certains sites scolaires en raison de travaux sur les voies (prolongement d'une ligne).

Il y aura donc un grand travail pour l'ASIRE pour faire les horaires pour le mois d'août et qui devra être refait pour le mois de décembre.

Des informations seront transmises dès que possible.

La Présidente remercie J. Bertholet pour son information.

7. Point groupes de travail en cours

a. La journée à pied à l'école

Pour information, le groupe de travail est composé de : C. Trenz Magnin, M. Jaquemet, C. Moret et D. Jacot-Descombes.

La Présidente passe la parole à D. Jacot-Descombes.

D. Jacot-Descombes nous transmet quelques informations concernant la future édition 2024:

- Il y a un nouveau nom qui a été donné à « la journée à pied à l'école » qui correspondra mieux à notre région. Il s'agit de « la journée de la mobilité douce ».
- Des flyers vont être distribués.
- **Walk to school** sera aussi reproposé.
- Il y a des idées de soumettre du matériel aux enseignants comme des cartes pour les chemins qui mènent à l'école.
- Il y a des idées de fresque.
- Les communes vont être informées plus tôt (au mois de mai) afin qu'elles participent davantage.
- L'ATE va être contactée afin de ne pas recevoir leur flyer.
- Les attentes de cette journée seront clarifiées avec les enseignant/es.
- La date de **la journée de la mobilité douce** n'est pas encore connue. Cela sera dans le courant du mois de septembre.

La Présidente remercie D. Jacot-Descombes pour ces informations.

b. Point de situation « soutien à la formation professionnelle »

La Présidente passe la parole à J. Thévenaz.

J. Thévenaz nous explique les 4 axes du projet :

1. Rencontrer les intervenants dans les écoles
2. Création d'un guide (document spécialisé) pour visualiser le monde professionnel et l'école. 2^{ème} étape : agenda (ex. avec les forums)
3. Le forum d'orientation (suite du forum de Bercher)
4. Conférence sur la formation, inspirée de celle de Bercher.

Les demandes au CET : trouvez-vous de l'intérêt à notre projet et est-ce qu'il y aura un budget pour celui-ci ?

La Présidente demande la raison du 1^{er} axe.

J. Thévenaz répond que c'est pour mieux connaître la réalité du terrain.

A. Pointet explique qu'il est important d'avoir un contact avec les intervenants pour le point 4.

D. Jacot-Descombes trouve que le guide est une très bonne idée.

J. Bertholet explique que beaucoup d'information existe sur le site de l'« OCOSP ».

<p>A. Pointet explique qu'effectivement, il y a des informations sur le site mais qu'il en manquerait.</p> <p>La Présidente propose que le groupe de travail continue le 1^{er} axe, que le budget soit peut-être discuté lors de la séance du CET du mois de mai et que le 4^{ème} axe soit proposé au Quart parents par exemple.</p> <p>La Présidente demande aux membres s'ils acceptent que le groupe continue à travailler sur le projet.</p> <p>➤ La majorité a accepté avec 1 abstention.</p> <p>La Présidente demande s'il est envisageable de réduire le groupe de travail (qui est à 5) à 3 personnes.</p> <p>➤ A. Pointet demande un temps de réflexion afin qu'ils puissent en discuter entre eux.</p> <p>La Présidente accepte et remercie le groupe de travail pour leur information.</p>	
<p>8. Divers et propositions individuelles</p>	
<p>La Présidente demande s'il y a des points à rajouter.</p> <p>➤ Aucun membre ne se manifestant, la Présidente informe des dates des prochaines séances.</p>	
<p>Date des prochaines séances</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Mardi 28.05.2024, à 19h30, à Villars-le-Terroir – Poliez-Pittet • Mercredi 18.09.2024, à 19h30, à Court-Champ • Mardi 12.11.2024, à 19h30, à Pailly <p>La Présidente conclut la séance en remerciant les membres pour leur attention et leur participation.</p>	

Annexe : - PV du 4 octobre 2023 modifié

La séance est levée à **21h00**.

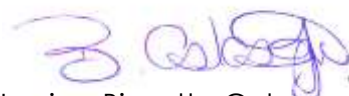
Prochaine réunion fixée le **mardi 28.05.2024**, à 19h30, à Villars-le-Terroir – Poliez-Pittet

Distribution : CoDIR de l'ASIRE et tous les membres du CET

Pour le Conseil d'Établissement de l'ASIRE



Christine Trenez Magnin
Présidente



Jessica Biasotto Calcagno
Secrétaire